

Centre de Formation des Professionnels de Santé POLE POLITIQUE SOCIALE

Tél.: 02 41 35 37 44 CFPS@chu-angers.fr

N° de déclaration d'activité de formation 52 49 02015 49 N° Siret 264 900 036 00015 - Code NAF 8610Z

FOR-1039 : FORMATION A LA COORDINATION EN EDUCATION THERAPEUTIQUE

SECTEUR : Sanitaire, médico-social, activité libérale

PUBLIC: Tout professionnel soignant

PRE-REQUIS: Etre formé aux 40h ETP, coordonner ou avoir le projet de coordonner un programme d'éducation thérapeutique

DURÉE: 3 jours (21 heures)

COÛT: Nous contacter

NOMBRE DE PARTICIPANTS:

12 personnes maximum

INTERVENANTS:

- Ingénieur en ETP
- Médecin ingénieur en ETP

CALENDRIER: Nous consulter

LIEU: Quartier Violet, Bâtiment H4, Bariety, CFPS - CHU d'Angers

Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez intégrer notre formation,

vous pouvez nous contacter à :

cfps@chu-angers.fr

OBJECTIFS

Objectif général

Acquérir et/ou développer les compétences techniques, organisationnelles, relationnelles et pédagogiques indispensables à l'exercice de leurs missions de coordinateur de programme d'Education Thérapeutique, depuis la conception, la mise en œuvre, jusqu'à l'évaluation et la valorisation de l'action menée (arrêté du 14 janvier 2015).

Objectifs pédagogiques

- ✓ Initier une démarche d'éducation thérapeutique
- ✓ Promouvoir et valoriser les actions
- ✓ Concevoir en équipe pluridisciplinaire un programme d'éducation thérapeutique

CONTENU DE LA FORMATION

La formation se déroule sur 3 journées :

1ère journée

- ✓ Représentations, missions, compétences du coordinateur en ETP
- ✓ Les compétences techniques

2ème journée

✓ Les compétences organisationnelles

3ème journée

✓ Les compétences relationnelles et pédagogiques



Centre de Formation des Professionnels de Santé POLE POLITIQUE SOCIALE

Tél.: 02 41 35 37 44 CFPS@chu-angers.fr

N° de déclaration d'activité de formation 52 49 02015 49 N° Siret 264 900 036 00015 - Code NAF 8610Z

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- ✓ La formation alterne les apports théoriques des formateurs soutenus par des exemples, et des travaux en sous-groupe de réflexion et de mises en situation en simulation
- ✓ Un Portfolio sera remis à chaque stagiaire, pour le suivi de la formation

EVALUATION

L'évaluation du programme est réalisée selon 3 axes :

- Satisfaction des professionnels formés : questionnaire d'évaluation dématérialisé
- évaluation des connaissances : quiz pré et post formation (Power Vote)
- impact sur la pratique du professionnel : participation à des activités pédagogiques (après-midis de formation et d'échanges de pratiques REX, publications...)

SECTEUR : Sanitaire, médico-social, activité libérale

PUBLIC: Tout professionnel soignant

PRE-REQUIS: Etre formé aux 40h, coordonner ou avoir le projet de coordonner un programme d'éducation thérapeutique

DURÉE: 3 jours (21 heures)

COÛT: Nous contacter

NOMBRE DE PARTICIPANTS:

- 12 personnes maximum

INTERVENANTS:

- Ingénieur en ETP
- Médecin ingénieur en ETP

CALENDRIER: Nous consulter

LIEU: Quartier Violet, Bâtiment H4, Bariety, CFPS - CHU d'Angers

Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez intégrer notre formation, vous pouvez nous contacter à :

cfps@chu-angers.fr

Cette formation s'appuie sur le référentiel de compétences requises pour la coordination de l'éducation thérapeutique (référentiel INPES) à savoir les compétences techniques, les compétences relationnelles et pédagogiques, les compétences organisationnelles.

Cette formation de 21 heures est une formation validante conforme à l'arrêté du 14 Janvier 2015, relatif au cahier des charges des programmes d'éducation thérapeutique du patient modifiant l'arrêté du 2 Août 2010 relatif aux compétences requises pour dispenser ou coordonner l'éducation thérapeutique du patient.